

DEC212444INSU

Décision portant nomination de Monsieur Damien LE BORGNE et Monsieur Patrick PETER aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°7095 intitulée « Institut d'astrophysique de Paris » (IAP)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7095 intitulée « Institut d'astrophysique de Paris » (IAP) ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision n°DEC201905INSU en date du 24 novembre 2020 portant sur la nomination de Monsieur François BOUCHET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1er

I. A compter du 1^{er} septembre 2021, Monsieur Damien LE BORGNE, Maître de conférences des universités classe normale à Sorbonne Université, et Monsieur Patrick PETER, Directeur de recherche au CNRS sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC181898DGDS portant notamment renouvellement de l'UMR7095.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22/07/2021

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

